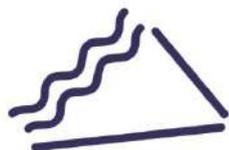


RAPPORT D'ACTIVITÉ STD 2024



**SERVICE TERRITORIAL DIEPPOIS
(STD)**

Contenu

Introduction	3
1. Activité et population accueillie.....	4
A. L'activité - données globales (tableaux contrôle de gestion et commentaires service)....	4
B. L'activité – par prestations des accueils et accompagnements réalisés (tableaux contrôle de gestion et commentaires service).....	5
C. Les données propres au service	15
2 Vie du service au global ou spécifique à certaines prestations.....	19
A. Les actions construites avec le public en référence à l'axe 1 du PE.....	19
B. Les actions de proximité ancrées sur le territoire, valorisant le travail des professionnels et les ressources du public, en référence à l'axe 2 du PE.....	23
C. Les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels et le développement durable en référence à l'axe 3 du PE.....	28
D. Les actions de gouvernance basée sur la participation des publics et sur la démarche qualité en référence à l'axe 4 du PE.....	31
Conclusion : Perspectives.....	33

EXEMPLE

Introduction

Un changement s'est opéré au sein de l'équipe dirigeante sur l'année 2024 avec l'arrivée d'un nouveau directeur adjoint en septembre. Cette nomination s'est accompagnée d'une réorganisation des affectations pour les cadres d'unité, dans le but de revitaliser et d'optimiser la gestion ainsi que le fonctionnement des différentes équipes de professionnels au sein du service. Ce remaniement stratégique a été élaboré pour renforcer la cohésion interne et améliorer l'efficacité opérationnelle, tout en veillant à ce que chaque cadre soit judicieusement positionné afin de maximiser l'utilisation de ses compétences spécifiques et de son expérience. Cette approche a visé non seulement à redynamiser les performances des équipes, mais également à créer un environnement de travail plus harmonieux et productif.

En outre, il était essentiel de mettre en place une stratégie efficace pour gérer le turnover élevé des agents surtout au sein du Service d'Accueil d'Urgence (SAUD). Cela a impliqué une campagne de recrutement spécifique, destinée à attirer des personnes engagées tout en les informant sur les défis et les principes fondamentaux du rôle d'éducateur dans une unité d'accueil d'urgence. Pour assurer la durabilité de ces recrutements, il était essentiel de mettre en avant des programmes de formation professionnelle continue et, pour exemple, de sensibiliser les agents à l'accueil spécifique d'urgence, pour garantir une gestion appropriée et performante des usagers. Actuellement, cette campagne de sensibilisation de la protection de l'enfance est en cours d'exécution à Arques la Bataille.

Cette approche de formation globale permet non seulement de stabiliser les équipes sur le STD, mais aussi d'améliorer la qualité des services offerts au sein de chaque unité et dispositif. L'objectif consiste à établir un cadre de travail plus dynamique et réactif, capable de s'ajuster à l'accueil de jeunes placés et l'accompagnement des familles auxquels le service est confronté. Cela implique non seulement une réévaluation des processus existants, mais également l'intégration de nouvelles méthodes de travail qui favorisent l'agilité et l'innovation. En cultivant un environnement où la collaboration et la communication sont au cœur des interactions, nous visons à renforcer la capacité des équipes à anticiper et à répondre rapidement aux besoins changeants. Cette approche proactive permettra non seulement d'améliorer l'efficacité opérationnelle du STD, mais aussi de garantir une meilleure satisfaction sur l'accompagnement des jeunes, en s'assurant que le service reste pertinent et compétitif dans un paysage en constante évolution.

1. Activité et population accueillie

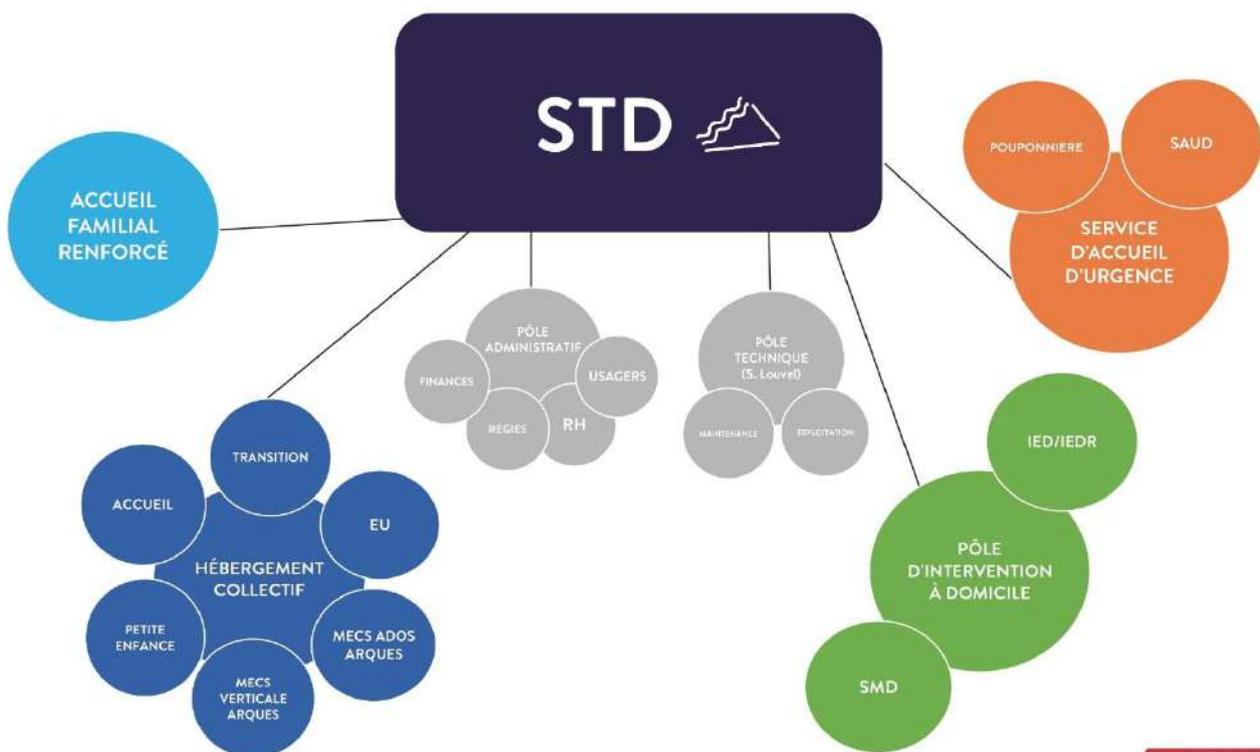
A. L'activité - données globales (tableaux contrôle de gestion et commentaires service)

→ ACTIVITÉ - DONNÉES GLOBALES

297
places

468
usagers en 2024

6 modalités de prise en charge réparties en 11 unités.

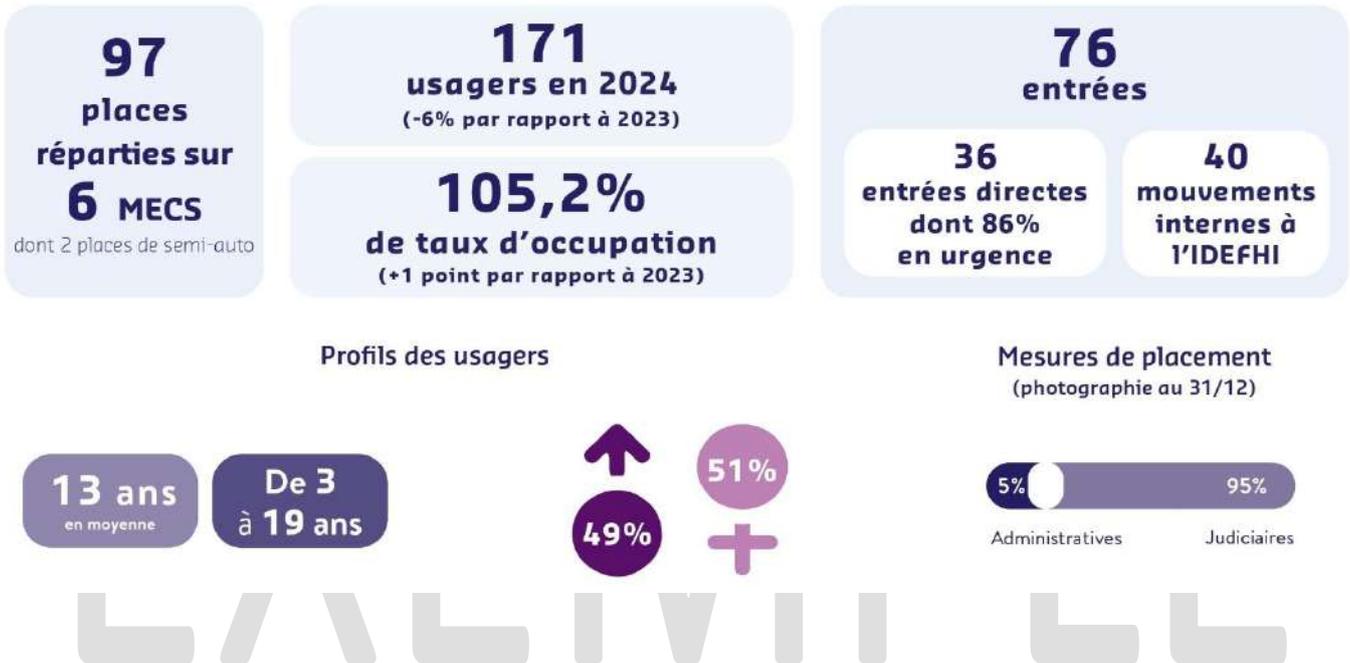


Mai 2025

B. L'activité – par prestations des accueils et accompagnements réalisés (tableaux contrôle de gestion et commentaires service)

→ ACTIVITÉ - DONNÉES PAR MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE

→ HÉBERGEMENT COLLECTIF (MECS)



En 2024, on observe une augmentation significative du nombre de jeunes dans les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), caractérisée par une durée de séjour prolongée et une rotation réduite des usagers. Cette situation est en grande partie due à l'accueil d'urgence dans ces unités, qui se trouve exacerbé par le manque de places disponibles dans les services d'accueil d'urgence. En 2024, sur un total de 36 admissions en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), 31 d'entre elles sont classées comme des admissions d'urgence.

Ce phénomène souligne les défis croissants auxquels sont confrontés les MECS, qui doivent s'adapter à une demande accrue tout en garantissant un accompagnement de qualité pour les jeunes qui y résident. La gestion de cette surpopulation nécessite une réflexion approfondie sur les ressources et les infrastructures disponibles, afin de répondre efficacement aux besoins des jeunes.

En 2024, les mesures de placement sont principalement des actions judiciaires. Les juges pour enfants ont ainsi effectué une visite des MECS situées sur Arque la Bataille et EU. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de leur mission de supervision et d'évaluation des conditions de vie et de

prise en charge des jeunes accueillis dans ces unités. Au cours de leur visite, les magistrats ont pu rencontrer les équipes éducatives, échanger avec les jeunes résidents et observer les activités proposées. L'objectif de cette démarche est de s'assurer que les droits des enfants soient respectés et que leur épanouissement est au cœur des préoccupations des professionnels qui les accompagnent.

Pour l'année 2024, afin de faire face à la problématique du sureffectif au sein des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) et des Services d'Accueil d'Urgence pour les Enfants (SAUD), un total de 335 jours de renfort éducatif a été accordé. Ces renforts visent à garantir un encadrement approprié et à maintenir la qualité des services offerts aux enfants, tout en répondant aux besoins spécifiques des unités concernées. L'octroi de ces jours de remplacement est essentiel pour assurer une continuité dans l'accompagnement des jeunes, tout en permettant aux équipes et aux cadres de gérer efficacement les situations de surcharge de travail. Il convient d'ajouter les 446 jours supplémentaires sur les MECS et SAUD qui ont été accordés en tant que mesure d'accompagnement additionnel pour les jeunes en difficultés. Cela concerne pour la plupart des jeunes, qui ont reçu une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) mais dont les mesures n'ont pas été appliquées ou partiellement, se retrouvent souvent dans une situation délicate au sein d'un collectif.

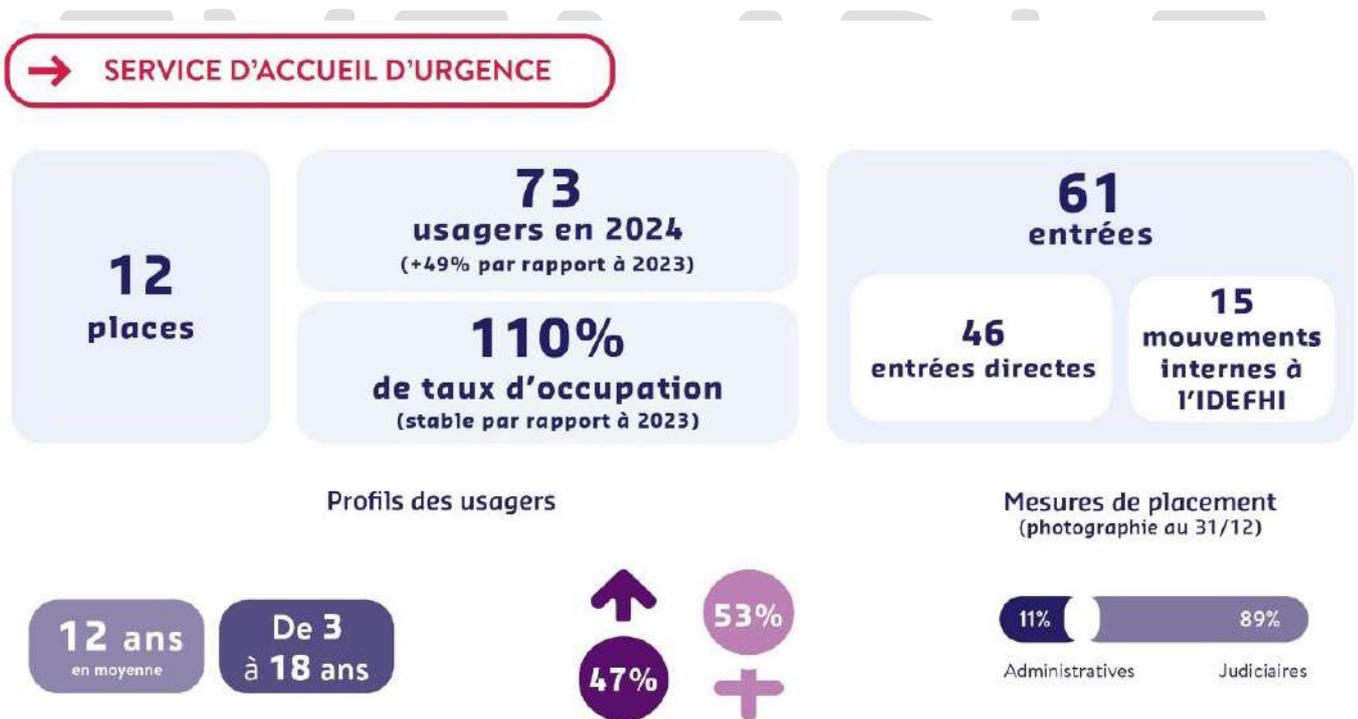
Pour les psychologues des unités d'hébergements, l'observation du développement de l'enfant implique d'adopter une perspective extérieure et objective sur les différentes situations qu'il traverse. Cela nécessite de relier l'environnement dans lequel il évolue, tel que la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), à son histoire personnelle, qui se compose des éléments relatés ainsi que des informations consignées dans ses dossiers. Il est également crucial de prendre en compte les événements qui l'entourent, qu'il s'agisse de visites, de crises, de ses interactions avec autrui ou de son parcours scolaire. Tous ces aspects doivent être mis en corrélation avec l'état psychique de l'enfant ou de l'adolescent, afin de mieux comprendre ses comportements et ses besoins, et ainsi d'adapter les interventions nécessaires pour favoriser son bien-être et son épanouissement.

L'entretien individuel constitue un espace sécurisé permettant à l'adolescent ou à l'enfant de s'exprimer librement. Dans certaines situations, il est fréquent d'observer des incohérences dans le discours de l'adolescent, qui peuvent varier en fonction de ses interlocuteurs. Cet entretien offre également l'opportunité d'aborder divers événements marquants, d'explorer la dynamique de la vie en collectivité au sein de l'unité, ainsi que d'évaluer la relation qu'il entretient avec ses parents. De plus, il permet de vérifier des aspects essentiels tels que l'état du sommeil et de l'alimentation de l'adolescent, tout en facilitant la préparation d'entretiens familiaux à venir.

L'entretien psycho-éducatif constitue un moment clé pour apporter une perspective enrichissante sur la dynamique familiale, en particulier en ce qui concerne les parents. Ce processus implique une observation attentive de l'état psychologique des parents ainsi que de

leur disponibilité émotionnelle à ce moment précis. Il est essentiel d'évaluer les compétences parentales, en identifiant à la fois les forces et les faiblesses qui peuvent influencer notre approche d'accompagnement. En mettant en lumière ces aspects, nous pouvons déterminer les éléments sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour optimiser notre intervention, tout en tenant compte des défis que les parents peuvent rencontrer dans leur rôle. Cette évaluation approfondie permet de mieux adapter notre soutien aux besoins spécifiques de chaque famille.

Dans le cadre des échanges avec l'équipe et des réunions d'équipe, il est essentiel de partager des informations relatives aux différentes situations rencontrées, tout en cherchant activement des solutions adaptées. Ces discussions doivent inclure une analyse des comportements et des attitudes observés, en veillant à distinguer les éléments qui relèvent du développement normal de l'enfant ou de l'adolescent, de ceux qui sont liés à des circonstances particulières, ainsi que des comportements qui pourraient être considérés comme pathologiques. De plus, il est important d'évaluer et de partager les pratiques professionnelles en cours, afin d'enrichir les approches et d'améliorer la qualité des interventions.



Une enquête administrative a été lancée au sein du SAUD, entraînant des non-renouvellements de contrats et des arrêts maladie. En conséquence, l'activité du SAUD a été réduite, et les enfants ont été orientés vers d'autres unités en attendant le recrutement et la stabilisation de l'équipe. À la fin de l'année 2024, l'équipe était presque stabilisée, avec une cohésion déjà perceptible. Un agent a assuré la continuité du service depuis l'ouverture d'Arques-En-Ciel, et l'équipe a été renouvelée à 87,5 %. Cette nouvelle équipe a bénéficié d'une formation axée sur la cohésion, animée par VARNEL TEAM BUILDING. En septembre, un nouveau référent famille a rejoint

l'équipe, et une secrétaire de proximité est désormais présente à plein temps sur le site d'Arques La Bataille. La maîtresse de maison du SAUD a changé d'affectation pour la MECS Ados, tandis qu'une remplaçante occupe le poste vacant au SAUD. De nombreux recrutements d'agents non qualifiés et d'AES ont eu lieu, mais aucune candidature de ME ou d'ES n'a été reçue. Arques-En-Ciel a vu l'entrée en formation de deux agents, un en DEME et l'autre en DEES.

En 2024, le taux d'occupation sur le SAUD reste stable par rapport à l'année 2023. Le nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un placement de courte durée connaît une hausse significative. De plus, les placements sous OPP (Ordonnance de Placement Provisoire) représentent désormais la majorité des cas.

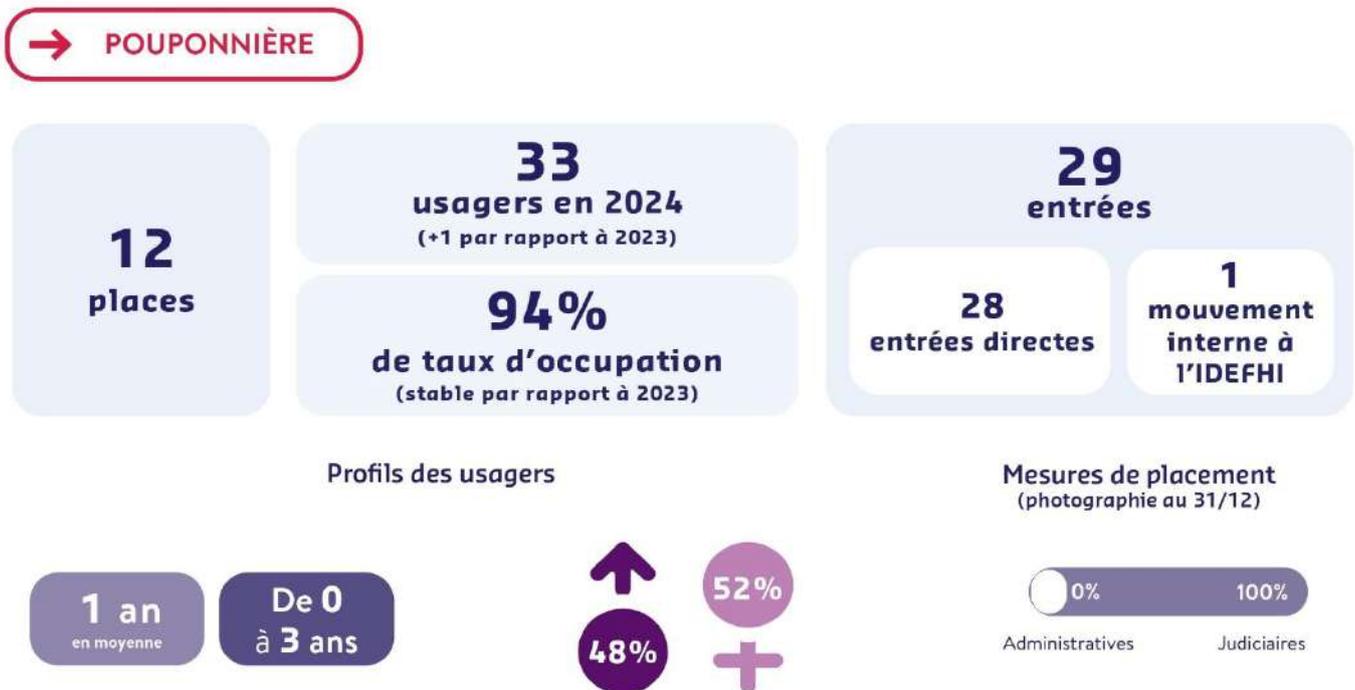
De nombreux jeunes provenant de l'extérieur du territoire sont accueillis au sein du SAUD (voir page 18), ce qui engendre des difficultés dans l'établissement de liens avec leurs familles. Cette situation peut entraîner un éloignement émotionnel et social, car ces jeunes passent une période prolongée au SAUD (une jeune de l'UTAS en Seine et Mer est restée 1 année sur le SAUD), souvent sans contact physique régulier avec leurs proches. Le placement pour ces jeunes au sein du SAUD s'avère particulièrement long en raison des difficultés rencontrées pour déterminer une orientation et des places disponibles vers leur territoire d'origine. Les placements effectués en dehors du territoire ont un impact direct sur la situation du SAUD, contribuant ainsi à un sureffectif sur l'unité.

26 jeunes ont bénéficié de classe en interne du SAUD depuis septembre 2024.

L'intervention de la psychologue auprès des jeunes au SAUD commence par un entretien d'admission, permettant de faire connaissance avec chaque enfant et d'évaluer sa situation. Ce processus inclut l'observation de sa participation à l'échange, l'identification de personnes ressources, ainsi que la détection de troubles éventuels et l'évaluation de ses capacités de compréhension. En fonction des besoins exprimés par le jeune ou des observations faites, un accompagnement psychologique est proposé, avec des modalités d'entretien adaptées à son efficacité et à ses difficultés. Des bilans psychométriques sont également réalisés pour constituer le dossier MDPH. Si un suivi thérapeutique est jugé nécessaire, les jeunes sont orientés vers des prises en charge extérieures.

L'intervention de la psychologue s'inscrit dans un cadre de collaboration étroite avec l'équipe pluridisciplinaire, visant à assurer une mise en œuvre efficace du projet à chaque étape du placement. Dès l'accueil, la psychologue joue un rôle clé en établissant un climat de confiance, essentiel pour favoriser l'expression des besoins et des émotions des individus concernés. Au cours de la phase d'observation, elle analyse attentivement les comportements et les interactions, permettant ainsi de mieux comprendre les dynamiques en jeu. L'évaluation, quant à elle, repose sur des outils psychométriques et des entretiens approfondis, afin de dresser un portrait précis des forces et des difficultés des personnes accompagnées. Enfin, la psychologue

participe activement à l'orientation, en proposant des recommandations adaptées qui guideront les interventions futures et contribueront à l'atteinte des objectifs fixés.



Au sein de la Pouponnière, l'équipe a atteint une stabilité appréciable, tant parmi les auxiliaires de puériculture que chez les éducateurs de jeunes enfants (EJE). Cette stabilité a permis un fonctionnement efficace tout au long de l'année, avec un taux d'encadrement satisfaisant qui a su répondre aux besoins d'un effectif d'enfants souvent en sureffectif. Les durées moyennes de séjour des enfants demeurent constantes, bien que des difficultés subsistent concernant les départs vers l'Unité d'Accueil Familial (UAF) pour les fratries. Par ailleurs, on a observé une augmentation des accueils en dehors du territoire, en particulier en provenance du secteur havrais, ce qui témoigne du manque de places disponibles dans les pouponnières pour l'accueil en urgence.

En 2024, le taux d'occupation de la pouponnière demeure stable par rapport à l'année précédente, 2023 et les placements se concentrent principalement sur des mesures judiciaires.

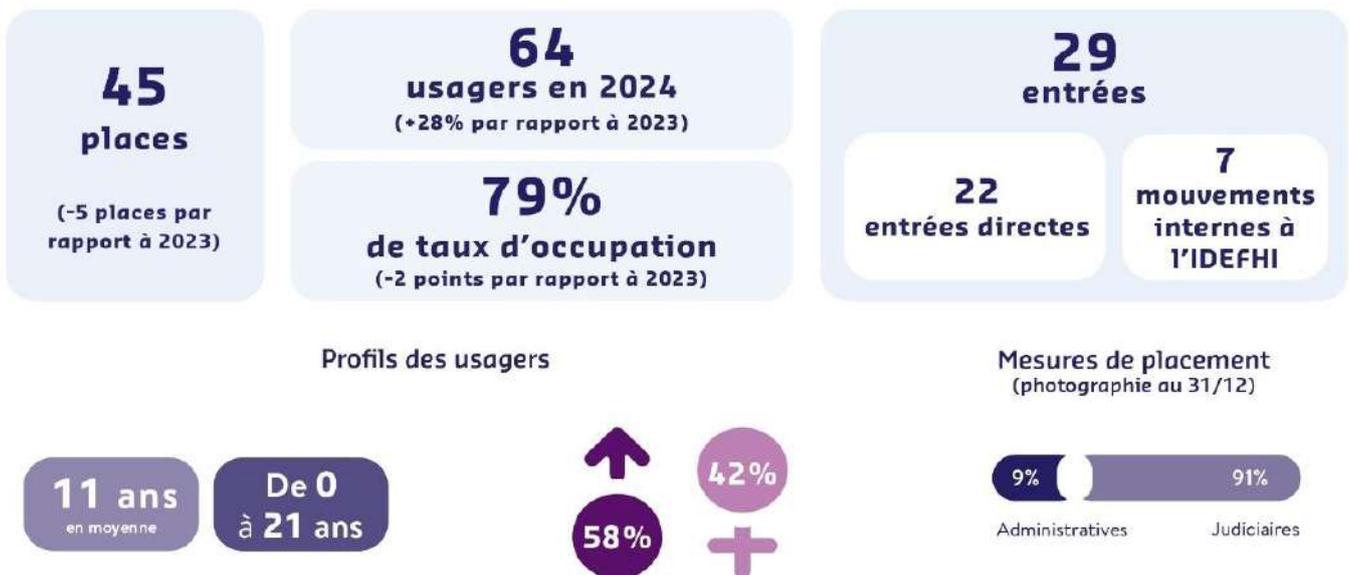
Au sein de la Pouponnière de Dieppe, l'observation psychologique est un élément central dans le cadre d'un travail de collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Il s'agit de saisir la dimension psychique de l'enfant et de sa famille mais aussi de participer à l'évaluation des compétences parentales. Le but étant d'amener des informations importantes concernant la singularité d'un enfant et de ses parents, et peut être une aide pour penser son histoire familiale ainsi que son accompagnement en termes de continuité.

L'objectif principal étant d'apporter un regard neutre, distancé et nuancé sur l'état psychique des enfants et de leurs parents pour dégager des pistes d'accompagnement. Au niveau des enfants, les différents temps d'observation, d'évaluation et d'échanges avec l'équipe pluridisciplinaire permettent le suivi individualisé de l'enfant, dans le but de favoriser son bien-être, dans le respect de ses besoins, de son rythme et de son développement psycho-affectif et cognitif.

Au niveau des parents, de la famille et de l'enfant, par un travail d'accueil, d'écoute et de soutien psychologique, elle accompagne les parents dans leur expérience de la parentalité, tout en faisant le lien avec les difficultés rencontrées, tant avec leur enfant, que familiales et personnelles. La psychologue participe également à l'évaluation des compétences parentales et du fonctionnement de la famille, en prenant en compte la situation familiale de façon globale.

Au niveau des professionnels, par l'aide à la réflexion autour de la prise en charge des enfants et de leurs parents au moment des réunions d'équipe et lors de temps spécifiques, la psychologue tente d'apporter un appui théorique, participe à la mise en place de projets autour des enfants et accompagne les professionnels dans l'accueil des enfants dans leur individualité au sein de la pouponnière.

→ ACCUEIL FAMILIAL RENFORCÉ



En 2024, le service a connu une réduction significative des AF en raison des départs à la retraite et des licenciements de certains professionnels. La diminution du taux d'occupation sur l'AFR s'explique par les difficultés croissantes de recruter de nouvelles assistantes. Cette situation est exacerbée par une méconnaissance généralisée du métier sur le territoire, ce qui limite

l'attractivité de cette profession essentielle pour le STD. Pour résoudre cette problématique, il est crucial de planifier une campagne de communication ciblée visant à valoriser le rôle des assistants familiaux.

En raison de l'âge des enfants et du manque d'espace disponible au sein du SAUD, cinq jeunes en bas âge ont été accueillis en urgence sur l'AFR. Cette décision a été prise pendant la garde de direction afin de garantir leur sécurité et leur bien-être, tout en répondant à l'urgence de la situation. L'AFR, en tant que structure d'accueil d'urgence, à la capacité d'offrir un environnement adapté aux besoins spécifiques de ces jeunes en bas âge, leur permettant ainsi de bénéficier d'un soutien approprié dans cette période difficile. Cependant, cette solution ne peut être mise en œuvre de manière exceptionnelle.

Il était essentiel de rétablir des réunions régulières avec les assistants familiaux (AF) ainsi que de constituer des groupes de travail dans lesquels ils seront pleinement intégrés. Cette volonté vise à favoriser une communication efficace entre les AF, les éducateurs et les psychologues. Cela permettra de renforcer la collaboration interdisciplinaire, d'améliorer la prise en charge des enfants et de garantir un suivi adapté à leurs besoins spécifiques. Une telle démarche contribuera à créer un environnement de travail harmonieux et productif, où chaque acteur de l'AFR se sentira valorisé et écouté dans l'unité.

En AFR, les jeunes accueillis présentent en majorité des profils spécifiques et complexes du fait des troubles souvent associés. Ils peuvent être en situation de handicap intellectuel, d'autisme, présenter un retard de développement, des troubles psychomoteurs, des apprentissages, affectifs, psychiques et du comportement. Ces jeunes sont souvent particulièrement vulnérables aux intentions d'autrui et dans leurs rapports relationnels. Leurs besoins d'accompagnement à la vie quotidienne et en apprentissage sont permanents et nécessitent la présence d'un tiers auprès d'eux pour évoluer en autonomie et en tant que personne. L'accueil en AFR est contenant et très individualisé.

Les objectifs et actions pensées sont mises en œuvre au quotidien dans l'intérêt du jeune, en respectant l'ordonnance de placement, ce qui lui permet de prendre conscience de sa place, de sa situation, de ses besoins, de l'intérêt qu'il représente, dans une mise en sens de son projet d'accompagnement. Les accueils en AFR sont globalement stables et de longues durées. Les suivis et de soins sont mis en place ainsi que sur le plan scolaire spécialisé (ITEP, IME, CMPP, suivis libéraux). La totalité des jeunes est scolarisée. Toutefois, peu d'entre eux participent à une activité sportive.

Les incidents restent relativement exceptionnels au regard du nombre relevé des références qui sont confiées à la psychologue. Les 2 hospitalisations survenues sont à mettre en lien avec une décompensation des troubles psychiques durables présentés par les deux jeunes filles en question.

La collaboration avec les assistants familiaux est globalement fonctionnelle et de qualité bien qu'une difficulté ait été relevée au sujet d'une situation. Les assistants familiaux sont disponibles et impliqués dans la vie des jeunes.

Des demandes de relais réguliers sont observés au regard des difficultés de prise en charge rencontrées chez certains jeunes. En effet, certains profils accueillis en AFR auraient besoin d'une prise en charge de type SAFT, avec un plateau technique plus important (comme celui d'un pédopsychiatre d'unité).

En réponse, l'unité organise autant que possible des relais fixes pour l'enfant toutefois ce n'est pas toujours envisageable et il est nécessaire d'orienter le jeune vers d'autres familles d'accueil.

En 2024, il a été observé 7 ruptures d'accueil pour 7 jeunes dont leur ré-accueil auprès d'un nouvel assistant familial s'est effectué en urgence ou rapidement. Les causes de ces ruptures étaient mises en lien avec le mal être de l'enfant et les difficultés de prise en charge récurrentes de l'adulte, des faits de maltraitance révélés par les jeunes durant leur accueil, un profil incompatible avec l'accueil familial et la réception d'une information préoccupante.

Ce constat met en évidence un axe d'amélioration à travailler sur la dimension de prévention des ruptures de parcours liées aux difficultés de prise en charge et des conditions d'accueil adaptées et bienveillantes à l'égard de l'enfant et de sa situation.

En cela, des fiches repères évaluatives sur ces thématiques donneraient la possibilité de prévenir davantage par des actions sur le risque de rupture de parcours ou d'accompagnement inapproprié.

→ SOUTIEN AU MAINTIEN À DOMICILE

48
places

(+6 places /
janvier 2023)

76
usagers en 2024
(stable par rapport à 2023)

98%
de taux d'occupation
(+9 points par rapport à 2023)

36
entrées

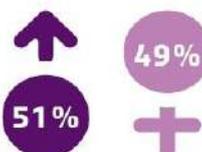
28
entrées directes

8
mouvements
internes à
l'IDEFHI

Profils des usagers

13 ans
en moyenne

De **4**
à **18 ans**



Mesures de placement (photographie au 31/12)



L'activité croissante du SMD en 2024 est à mettre en lien avec la stabilité de l'équipe après une succession de changements (développement de l'activité et arrivées de nouveaux agents).

Bien que le territoire soit très vaste, une organisation par secteur (Neufchâtel et Dieppe) permet d'optimiser la répartition des références et diminuer le temps de trajet des agents. Cette organisation permet aussi une meilleure proximité entre les familles et les professionnels.

Une articulation harmonieuse est à pointée avec le service de l'ASE facilitant la fluidité des entrées et des sorties. Dans le cadre des mesures de SMD, un rendez-vous PPE en début de mesure est globalement proposé à la famille en présence du cadre ASE et du Service.

En 2024, nous avons rencontré des profils de jeunes pour qui un accompagnement spécifique a dû être pensé pour répondre aux besoins du jeune : jeunes filles à la limite des conduites prostitutionnelles, accueil de jeunes ayant mis en échec leur placement classique, jeunes engagés dans une démarche de transition. Cette évolution des publics nous a amenés à adapter nos interventions en nous appuyant sur de nouveaux partenaires et en diversifiant les formations en direction des professionnels.

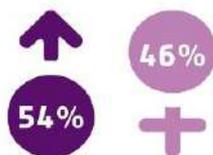
La part administrative de l'effectif du SMD correspond majoritairement à la modalité Adolescente dont l'intervention est assimilée à celle de l'ancienne modalité MAPA (Mesure d'Accompagnement Pour Adolescents).

La psychologue joue un rôle essentiel sur le SMD en apportant un soutien précieux aux professionnels, aux familles et aux usagers. Son intervention se manifeste par une écoute attentive et une compréhension approfondie des besoins spécifiques de chaque groupe. En collaborant étroitement avec les équipes professionnelles, elle contribue à l'élaboration de stratégies adaptées pour améliorer le bien-être des usagers et des familles. De plus, elle offre des conseils aux familles, les aidants à naviguer dans des situations parfois complexes et émotionnellement chargées.

→ INTERVENTION ÉDUCATIVE À DOMICILE



Profils des usagers



Mesures de placement (photographie au 31/12)



En 2024, l'activité de l'IED / IEDR a été freinée du fait de l'arrêt maladie d'un agent qui n'a pas été remplacé durant tout le premier semestre. Durant cette période, seuls quatre agents devaient couvrir les 63 mesures classiques et 20 mesures renforcées sur tout le territoire Dieppois. L'équilibre de l'équipe a aussi été fragilisé par le départ de la psychologue en début d'année. Cette dernière n'a été remplacée qu'en septembre 2024. A cela, se rajoute la complexité des situations familiales nous obligeant régulièrement à sortir du cadre légal d'une

En 2024, l'activité de l'IED / IEDR a été freinée du fait de l'arrêt maladie d'un agent qui n'a pas été remplacé durant tout le premier semestre. Durant cette période, seuls quatre agents devaient couvrir les 63 mesures classiques et 20 mesures renforcées sur tout le territoire Dieppois. L'équilibre de l'équipe a aussi été fragilisé par le départ de la psychologue en début d'année. Cette dernière n'a été remplacée qu'en septembre 2024. A cela, se rajoute la complexité des situations familiales nous obligeant régulièrement à sortir du cadre légal d'une rencontre toutes les 3 semaines pour les mesures classiques afin de répondre aux situations d'urgence.

L'arrivée d'un nouveau professionnel en Juin 2024 a permis d'alléger la charge de travail qui incombe à chaque référent. Les professionnels ont pu ainsi se remobiliser sur la démarche de personnalisation et construire un accompagnement qualitatif. Une vigilance est toujours maintenue dans la répartition des références en fonction des secteurs géographiques (Neufchâtel ou Dieppe) ; ceci afin de prévenir les risques liés aux temps de conduite.

Il est à noter qu'en 2024, nous avons constaté une évolution des publics présentant de multiples fragilités. Des jeunes pour qui l'évaluation initiale datait de plusieurs mois rendant la mesure inadaptée. De plus, notre activité a aussi été dépendante des délais de mise en œuvre des PPE qui contractualisent l'effectivité de nos mesures (par exemples, absence de la famille aux RV, mesures inadaptées au vue de l'évolution de la situation familiale, le croisement des agendas entre l'ASE et le service...).

Le travail du psychologue en IED-R est un travail d'accompagnement des familles ainsi que de leurs enfants à partir du domicile familial. La psychologue de l'unité intervient uniquement sur les mesures renforcées nécessitant un étayage plus important. Le travail s'effectue principalement en Visite à Domicile où nous pouvons rencontrer en binôme psycho-éducatif, les parents, le (s) jeunes seul(s) ou la famille.

Le travail les partenaires extérieurs est également une part importante du travail (CMP, CMPP, Ecole, IME, ITEP...)

Elle est également amenée à apporter un éclairage clinique sur les situations dites classiques.

C. Les données propres au service

C.1. Les EI sur le STD

En 2024, nous avons enregistré un total de 330 notes concernant des événements indésirables sur le STD. Ce chiffre représente une évolution par rapport à l'année précédente, 2023 où il était de 277. Il est important de noter que la majorité des événements indésirables proviennent des établissements d'hébergement, avec une concentration particulièrement marquée dans les structures telles que le Service d'Accueil d'Urgence Dieppois et les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) de la transition et de l'accueil situées sur Neufchâtel en Bray. En examinant ces données de manière plus approfondie, il montre que de nombreux événements indésirables se concentrent sur un groupe spécifique de jeunes, en particulier ceux qui sont en double mesure. Ces jeunes bénéficiant d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui n'a pas été mise en œuvre, se trouvent souvent dans une situation complexe car déscolarisés ou scolarisés que très partiellement en milieu ordinaire. Il est devenu essentiel de créer des établissements ou services adaptés pour ces jeunes, car cela représente une priorité croissante sur le territoire. La nécessité d'offrir un environnement éducatif et thérapeutique qui réponde spécifiquement à leurs besoins est devenue une nécessité.

Les jeunes en situation de prostitution constituent une autre explication de l'augmentation significative des notes d'Évènements Indésirables Graves. Ces jeunes, souvent vulnérables, se retrouvent piégés dans des réseaux où il est difficile de les extraire. En outre, l'orientation vers

des MECS traditionnelles pour les jeunes en situation de prostitution devient problématique car elles peuvent cibler d'autres jeunes vulnérables, souvent incapables de dire non à leurs avances. Il est essentiel de mener une réflexion approfondie sur l'orientation interne de ces jeunes en difficultés. Cette problématique prostitutionnelle a également des répercussions au sein du SMD, où nous avons récemment accueilli deux jeunes filles dont le placement traditionnel a échoué. Nous avons de sérieuses préoccupations concernant leur sécurité, notamment en raison de leur proximité avec des réseaux de prostitution, ce qui les expose à des situations de danger. Ces circonstances soulèvent des inquiétudes quant à leur bien-être et à leur avenir, rendant nécessaire une attention particulière et des interventions adaptées pour les protéger et les accompagner dans leur parcours. Il est à noter sur le SMD une montée des accueils de situations présentant de multiples fragilités ayant nécessité des alertes soit au Juge pour enfants ou au cadre de l'ASE.

C.2. Les hospitalisations sur le STD

En ce qui concerne les hospitalisations, un total de 1204 jours a été enregistré STD. Ce chiffre représente une mesure significative de l'utilisation des services hospitaliers pour les différentes unités. Pour mieux comprendre ce chiffre significatif, il est essentiel de noter que trois jeunes représentent un total de 675 jours d'hospitalisation sur une période d'un an. Ce chiffre met en lumière l'impact considérable que peuvent avoir des problèmes de santé psychologique sur la vie de ces jeunes. Les jeunes confrontés à des difficultés psychologiques importantes éprouvent souvent un sentiment d'insécurité psychologique au sein des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Ils expriment un besoin pressant d'une prise en charge psychologique qui soit mieux adaptée à leurs spécificités et à leurs attentes. En effet, ces jeunes ressentent que les structures actuelles de protection de l'enfance ne répondent pas suffisamment à leurs besoins individuels, ce qui peut aggraver leur mal-être et leur sentiment d'isolement.

C.3. Situation parentale sur le STD

Situation des parents (au 31/12/2024)	Ensemble, mariés, pacsés	Monoparental	Séparé(e)(s)	Autres (pupille, décès)
AFR Dieppe - Neufchâtel	25%	6%	69%	0%
IEDR	19%	21%	60%	0%
MECS	18%	8%	68%	6%
Pouponnière	62%	7%	21%	10%
S.A.U.D	32%	12%	52%	4%
SMD Dieppe	31%	19%	47%	3%

Dans une large mesure, les familles qui bénéficient des services offerts par le territoire dieppois sont séparées. En effet, les chiffres révèlent que 68 % des familles sont séparées au sein des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), tandis que 52 % le sont dans le cadre du service d'accueil d'urgence, 69 % des familles concernées par l'Accueil Familial Renforcé (AFR), et 47 % par le Service de Maintien à Domicile (SMD), 60 % des familles sont également séparées dans le cadre de l'Intervention Éducative à Domicile - Renforcée (IED-R). En revanche, la situation de la famille pouponnière demeure stable (21%).

La séparation au sein de la famille constitue un élément crucial qui ne doit pas être sous-estimé, car elle engendre des complications significatives dans les interactions avec les professionnels. En effet, cette rupture peut créer des tensions émotionnelles et des malentendus qui compliquent la communication et la collaboration avec les professionnels et les parents de l'enfant. Les membres de la famille peuvent éprouver des difficultés à exprimer leurs besoins et leurs préoccupations, ce qui peut nuire à la qualité des services reçus. De plus, les professionnels, en raison de ce contexte familial perturbé, peuvent avoir du mal à établir une relation de confiance, essentielle pour un accompagnement efficace. Il est donc impératif de prendre en compte cette dynamique familiale lors de l'élaboration de stratégies d'intervention, afin de favoriser des échanges constructifs et d'optimiser le soutien apporté pour l'enfant et sa famille.

C.4. La situation géographique des orientations

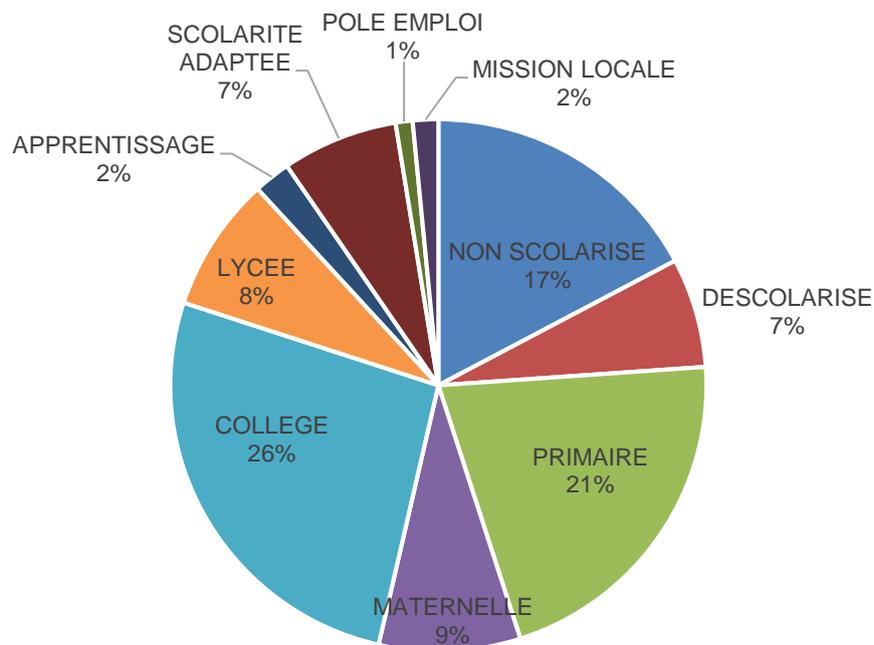
UTAS (FILE ACTIVE 2024)	Dieppe - Neufchatel en bray	Boucles de Seine	Entre Seine et Mer	Le Havre/Pointe de Caux	Rouen
MECS	93	21	15	12	15
SAUD	78	14	7	7	21
POUPONNIERE	25	4	16	7	1

Bien que la majorité des admissions au SAUD provienne du territoire local, il est à noter qu'en 2024, 49 jeunes ont été accueillis en provenance d'autres UTAS, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Cette situation engendre des démarches considérables pour assurer un accompagnement de qualité dans divers domaines, notamment en ce qui concerne les soins des enfants et le respect des décisions judiciaires relatives aux droits des parents. Comme nous l'évoquons précédemment, la durée de prise en charge reste longue pour ces jeunes avant de trouver une solution adaptée à la situation des jeunes.

Cette tendance se manifeste également au sein de la pouponnière, où 28 enfants ont été accueillis en dehors de leur territoire d'origine. Cette situation nécessite une organisation minutieuse afin de permettre aux parents de s'investir pleinement dans le bien-être de leur enfant. Il nous paraît essentiel sur le service de mettre en place des lieux et des ressources adaptées pour faciliter les visites et les interactions entre les parents et leurs enfants, tout en garantissant un environnement sécurisant et stimulant pour le développement des tout-petits.

Il en va de même pour les MECS, où l'on observe que 53 des jeunes admis sur le STD proviennent d'autres territoires.

C.5. La scolarité des jeunes accompagnés au STD



La grande majorité des enfants dans la région sont inscrits dans les établissements scolaires locaux, ce qui témoigne d'un engagement fort envers les apprentissages cognitifs. En intégrant les enfants dans ces écoles, collèges ou autres, le service s'assure non seulement de leur accès à un enseignement de qualité, mais également de leur inclusion dans un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement personnel.

Il est important de noter qu'environ 24 % des jeunes ne sont inscrits dans aucun établissement scolaire. Ce chiffre, bien qu'inquiétant, doit être nuancé en tenant compte des spécificités de la scolarité au sein du SAUD.

2 Vie du service au global ou spécifique à certaines prestations

A. Les actions construites avec le public en référence à l'axe 1 du PE

A.1. *La personnalisation de l'accompagnement*

La personnalisation de l'accompagnement pour les jeunes, repose sur une approche centrée sur leurs besoins spécifiques, tout en intégrant les attentes de leur famille. Il est essentiel de créer des documents qui servent à la fois de référentiels de prise en charge et d'outils d'échange, facilitant ainsi la communication entre toutes les parties prenantes. Cette démarche collaborative permet de construire un parcours d'accompagnement personnalisé qui répond véritablement aux aspirations du jeune et de sa famille, en tenant compte de leurs préoccupations et de leurs objectifs.

En adaptant les interventions et les ressources disponibles, on favorise un environnement propice à l'épanouissement personnel et à la réussite de chaque individu. Il est essentiel de fournir un effort significatif dans la rédaction des DIPC et des PP au sein des différentes unités du STD afin de garantir leur conformité avec la réglementation en vigueur. Cette nécessité découle principalement de l'approche adoptée pour l'évaluation externe du service sur l'année 2025, qui impose des standards rigoureux et des critères précis à respecter. En effet, une attention particulière doit être portée à la qualité et à la précision de ces documents, car ceux-ci jouent un rôle crucial dans la transparence et la responsabilité des actions individuelles entreprises par les unités auprès des enfants. Une rédaction soignée et conforme non seulement facilite le processus d'évaluation des enfants et ainsi d'orientation, mais renforce également la crédibilité des unités auprès des familles et des autorités compétentes (ASE, JE).

Il est également essentiel d'élaborer les différents documents notamment les notes d'informations, les EIG, pour assurer une prise en charge appropriée. Ces documents sont élaborés avec soin et respectent les délais impartis, garantissant ainsi une gestion efficace des informations nécessaires à transmettre. La production de ces notes est cruciale pour le bon déroulement de l'accompagnement de l'enfant sur le service, car elles fournissent des éléments d'information indispensables à la prise de décision et à la coordination des actions à entreprendre.

Concernant les DIPC et PP de chaque unité sur l'année 2024 :

- Sur Arques la bataille, le nombre de DIPC (Document Individuel de Prise en Charge) et de projets personnalisés a été remarquablement faible, tant sur le secteur de l'Accueil d'Urgence et de Détention (SAUD) que sur les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS).
- L'Accueil Familial Renforcé (AFR) a enregistré un total de 34 accueils ; 27 DIPC (Document Individuel de Prise en Charge) et 20 Projets Personnalisés (PP) ont été mis en œuvre pour les jeunes pris en charge. L'AFR fait face à certaines situations où nous attendons des OPP qui n'ont pas été transmises par le magistrat. Cette situation explique en grande partie l'absence de DIPC et des PP qui ont été prévus.
- Sur la Petite Enfance, on note depuis septembre 2024 une diminution importante par rapport à l'année précédente où ce chiffre atteignait 75 %. Cette baisse peut être principalement attribuée au départ du coordonnateur au sein de l'unité, un facteur qui semble être la raison la plus plausible pour expliquer cette évolution. Ce changement peut avoir eu un impact significatif sur la dynamique de l'équipe et sur la mise en œuvre des projets liés à la petite enfance, entraînant ainsi une réduction du nombre de DIPC formulés.
- Sur la MECS de EU et comme l'année précédente, la démarche de personnalisation fait désormais partie des pratiques courantes de l'équipe où 75 % des DIPC et Projets Personnalisés sont réalisés à échéance.
- Sur les MECS de Neufchâtel-en-Bray, une légère mobilisation a été observée concernant l'élaboration des DIPC et PP au cours du dernier trimestre de 2024. L'année 2025 s'annonce prometteuse.

Comme en 2023, le Pôle d'Intervention à Domicile s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge avec pour objectif de développer la dimension de la participation des jeunes accueillis et des familles.

Une vigilance est maintenue pour offrir à chaque jeune un accompagnement axé sur ses besoins et attentes. La coordonnatrice du Pôle d'Intervention au Domicile a déployé des outils permettant de recenser les Projets Personnalisés et les DIPC/CS de chaque jeune.

Dès l'admission, le jeune et la famille rencontrent l'équipe pluridisciplinaire :

- Pour le SMD : Référents éducatifs, Psychologue, CESF, Cheffe de Service et/ou la Coordinatrice
- Pour l'IED/IEDR : le référent éducatif et le binôme éducatif, la psychologue pour les mesures Renforcées, la cheffe de service et/ou la coordonnatrice.

Ce même jour, le DIPC/CS est signé. Dans ce document, un espace est réservé au jeune et aux responsables légaux afin de recueillir leurs attentes, compréhension de la mesure. Il atteste également la remise du livret d'accueil à la famille.

A.2. L'autodétermination sur le STD

La transformation et l'évolution des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) traditionnelles vers un modèle plus adapté aux besoins présents sont essentielles pour répondre aux défis actuels et futurs. Il est devenu crucial de changer de paradigme et de concevoir la MECS de demain, qui favorise l'autodétermination des jeunes, leur permettant ainsi de s'exprimer et de satisfaire leurs propres besoins. Dans le cadre de l'adaptation de ce nouveau dispositif sur le STD, une visite a été organisée auprès d'un opérateur situé dans le nord. Cette rencontre avait pour objectif de présenter en détail les fonctionnalités et les avantages de la MECS de Demain, tout en permettant aux professionnels d'exprimer leurs questionnements sur ce nouveau dispositif. Au cours de cette visite, des démonstrations pratiques ont été réalisées pour illustrer le fonctionnement du dispositif, mettant en avant son efficacité. Les échanges ont également permis de recueillir des retours d'expérience précieux qui pourront s'adapter à notre territoire.

Conjointement, il est impératif de former les agents à ce modèle innovant, afin qu'ils puissent offrir un accompagnement adéquat et personnalisé aux jeunes, en tenant compte de leurs aspirations et de leurs spécificités. Ce dispositif vise à créer un environnement propice à l'épanouissement des jeunes, tout en les préparant à devenir des acteurs autonomes de leur vie.

A.3. Les actions d'éducation pour la santé sur le STD

En 2024, la pouponnière observe une baisse significative des consultations médicales réalisées par le Service Médical Universitaire (SMU) de l'IDEFHI, avec une diminution de 51 consultations par rapport à l'année précédente. En revanche, les consultations en cabinet libéral connaissent une hausse, avec plus de 17 consultations supplémentaires enregistrées en 2024. Il convient de noter qu'un seul cabinet médical à Dieppe est en mesure de prendre en charge les enfants de la pouponnière. L'activité au sein de la pouponnière se compose de consultations programmées, qui incluent des spécialités telles que la pédiatrie, l'ORL, l'ophtalmologie, le CAMSP, la génétique, la kinésithérapie et diverses interventions chirurgicales (orthopédie, urologie), ainsi que de consultations non programmées, souvent urgentes, qui se déroulent soit au cabinet généraliste, soit aux urgences du Centre Hospitalier de Dieppe. L'infirmière en poste joue un rôle crucial en accompagnant presque toutes les consultations au sein de l'unité, totalisant environ 140 accompagnements. Sa mission inclut le suivi de l'état de santé des enfants, qui se traduit par l'observation de divers indicateurs tels que l'hyperthermie, les difficultés respiratoires, la toux, l'alimentation, l'état général et l'élimination, ainsi que la surveillance des poids et du développement psychomoteur. Les transmissions aux familles, notamment concernant les autorisations de vaccinations et d'interventions chirurgicales, ainsi que le suivi de l'état de santé, sont particulièrement importantes en raison du nombre élevé de consultations. Ce travail de

transmission aux équipes de la pouponnière englobe tous les comptes rendus de consultations, les recommandations à suivre et la planification des rendez-vous, assurant ainsi une continuité des soins et une communication efficace entre les différents acteurs impliqués.

Concernant les MECS, il est essentiel de souligner que depuis janvier 2023, les services de Neufchâtel ne disposent plus de médecin pour les bilans annuels, les visites d'admission et les consultations. Malgré cela, le besoin de soins demeure crucial et prioritaire pour les usagers. Les deux unités, Transition et Accueil, se tournent vers la Maison de Santé pluridisciplinaire pour toutes les consultations et orientations nécessaires aux jeunes. Toutefois, la continuité du suivi pose problème en raison de l'absence de référence claire pour les échanges d'informations. De plus, les retours médicaux suite à des consultations, hospitalisations ou passages aux urgences ne sont pas systématiques et nécessitent un accès sécurisé pour les médecins.

Dans le cadre de la poursuite des efforts de sensibilisation, des actions de prévention relatives à la vie sexuelle et affective ont été mises en œuvre par l'infirmière du service avec la cellule APPUI de l'IDEFHI auprès des jeunes, touchant diverses unités comme la TRANSITION et l'ACCUEIL. Ces initiatives visent à informer et à éduquer les jeunes sur des sujets essentiels, leur permettant ainsi de mieux comprendre les enjeux liés à leur santé affective et sexuelle. En outre, une sensibilisation pour les jeunes en MECS sur la prostitution a été réalisée à travers la projection d'un film suivi d'un débat. Cette approche a permis d'aborder le sujet de manière éducative, favorisant ainsi une réflexion critique pour les jeunes et une meilleure compréhension des dangers liés à la prostitution. En partenariat avec la responsable de la promotion de la santé au sein de l'APPUI, nous avons réussi à organiser des ateliers de socio-esthétique dans les différentes unités d'hébergement. Ces ateliers visent à améliorer le bien-être des résidents en leur offrant des soins esthétiques adaptés, tout en favorisant des échanges sociaux enrichissants. Grâce à cette initiative, nous avons pu créer un espace où les participants peuvent non seulement bénéficier de conseils en matière de soins personnels, mais aussi renforcer leur estime de soi et leur confiance en eux. L'approche socio-esthétique permet également de tisser des liens entre les résidents, contribuant ainsi à une atmosphère plus conviviale et solidaire au sein des unités.

Aujourd'hui, le travail des infirmières est principalement axé vers la gestion des traitements médicamenteux et l'organisation et le transport des nombreux rendez-vous médicaux comme vers CMP/CMPP, dentiste etc.. . Dans ce contexte, une réflexion est en cours pour élargir notre réseau de partenaires, notamment en ce qui concerne la préparation des piluliers, comme cela se fait déjà au sein des Maisons d'Enfants à Caractère Social du secteur d'Arques la Bataille (MECS). Cette action ambitionne à libérer du temps pour les infirmières, leur permettant ainsi de se concentrer davantage sur des actions de prévention ou sur des campagnes de sensibilisation à mener sur les MECS ou du SAUD. En déléguant certaines tâches, nous espérons non seulement améliorer l'efficacité des soins, mais également renforcer la qualité de l'accompagnement des enfants, en mettant l'accent sur la prévention.

Pour l'année 2025, il est impératif de concentrer nos efforts sur l'optimisation du circuit du médicament, le suivi et la traçabilité des traitements au sein des unités.

Le Pôle Intervention à Domicile a diversifié et multiplié ses actions à visées préventives auprès des jeunes et des familles. Le bien-être psychique des personnes accompagnées reste un axe de travail conséquent à poursuivre. Les problématiques adolescentes sont multiples avec des mises en danger diverses. Le travail partenarial avec les dispositifs de droit commun est un levier essentiel pour établir une relation d'aide (MDA, équipe mobile des jeunes en souffrance psychique).

De nombreux ateliers esthétiques, bien-être ont été proposés soit, aux jeunes, aux parents et aussi parents/enfants. Pour permettre une bonne participation des jeunes et des familles à ces ateliers, nous intervenons dans les CMS proches des domiciles.

Les professionnels ont participé à la journée sur la Santé Mentale à DIEPPE ainsi que la journée autour du Consentement organisée par la MDA.

EXEMPLE

B. Les actions de proximité ancrées sur le territoire, valorisant le travail des professionnels et les ressources du public, en référence à l'axe 2 du PE

B.1. Animations, activités sportives et culturels sur le STD

Dans le cadre des actions éducatives mises en place pour les jeunes du STD, une multitude d'activités a été orchestrée tout au long de l'année. Ces événements marquants avaient pour objectif de renforcer les liens entre les jeunes et les professionnels, tout en favorisant une ouverture tant culturelle que sportive. De plus, ils ont été conçus pour promouvoir des valeurs essentielles telles que le respect, le partage et le dépassement de soi, contribuant ainsi à l'épanouissement personnel et collectif des participants. Ces moments d'échange et de convivialité ont permis de créer un environnement propice à l'apprentissage et à la découverte, enrichissant ainsi l'expérience des jeunes impliqués. Le bilan des actions et activités est extrêmement positif, ce qui incite à poursuivre ces efforts dans les années à venir, avec la perspective d'attirer un nombre croissant de participants. Ces différents projets ont permis de bâtir une relation de confiance et de collaboration solide, notamment grâce à l'engagement de la personne en charge de la mission "Accès, sport et culture" au sein de la Direction Appui de Canteleu. Un lien fort a été établi entre les 2 professionnels autour d'une volonté partagée : offrir aux jeunes des projets motivants, accessibles et riches en découvertes. Ensemble, ils préparent de belles initiatives, notamment la création d'un séjour pour cet été sur 2025. De plus, cette

collaboration se manifeste par des propositions régulières de places pour des matchs de football et d'accès à divers événements sportifs et culturels, élargissant ainsi les horizons des jeunes et leur permettant de vivre de nouvelles expériences ; un véritable partenariat humain s'est développé, fondé sur le respect, la confiance et une volonté commune d'offrir toujours plus d'opportunités aux jeunes.

Les activités organisées au sein du STD en 2024 ont été variées et enrichissantes, englobant des randonnées, des tournois de football, la fête estivale du STD, une sortie aux Jeux Paralympiques 2024, des initiations au cirque, ainsi que des fêtes et soirées dansantes. Au total, 417 jeunes ont pris part à ces différentes manifestations tout au long de l'année, témoignant d'un intérêt marqué pour les activités proposées. Le succès de ces événements s'est manifesté non seulement par le nombre de participants, mais aussi et surtout par l'engagement des jeunes. Ces moments de convivialité ont joué un rôle essentiel dans le renforcement des liens entre les jeunes et les équipes éducatives, favorisant ainsi une dynamique de groupe. Ils ont également permis de décloisonner les différentes unités du STD, d'encourager la découverte de nouvelles pratiques culturelles et sportives, tout en mettant en avant des valeurs fondamentales telles que le respect, la solidarité et le dépassement de soi.

B.2. Le Comité Des Fêtes sur le STD

Le comité des fêtes du STD regroupe une dizaine de professionnels des différents services et MECS du STD. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, maitresses de maison...).

Il a été créé il y a une quinzaine d'années dans le but de proposer des activités, animations regroupant différentes structures, permettant aux enfants et professionnels de se rencontrer et de partager un moment convivial.

En 2024, le comité des fêtes a organisé 3 manifestations :

- Mardi Gras, le mardi 27 février dans la salle de réunion des dentelles à Dieppe. Cette animation est à destination des enfants de moins de 12 ans.

Nous proposons une après-midi déguisée, accompagnée de jeux, de musique et d'un goûter autour de crêpes. Entre 20 et 30 enfants participent à cette manifestation. Ils apprécient passer un moment agréable à l'occasion de Mardi Gras.

- La fête du sport pour les adolescents, le jeudi 2 mai au stade d'Incheville.

Les adolescents se retrouvent autour d'un pique-nique organisé par les unités, puis par le biais d'activités sportives comme la pétanque, le football, la randonnée, le tennis... Les membres du comité des fêtes animent ces différentes activités. Les adolescents des différentes unités

apprécient se retrouver autour de ce thème et se confronter les uns aux autres dans la bonne ambiance. Un goûter est ensuite offert par le comité des fêtes. Cette animation regroupe une trentaine de jeunes.

- La fête des familles, le 26 juin à la salle Michel Audiard à EU.



Cette manifestation se déroule en deux temps : de 15h à 18h, un temps d'activités et à partir de 18h, un temps de repas.

Elle regroupe environ 250 personnes et nécessite l'aide des membres du comité des fêtes mais également des collègues volontaires (service technique, éducateurs, membres de la direction...).

Durant l'après-midi, des intervenants extérieurs viennent proposer des activités telles que l'initiation aux Poneys, initiation aux percussions, le laser game, le bubble foot, la ludothèque en complément des stands de kermesse réalisés par l'ancien maître de formation, des structures gonflables...

A partir de 18h, les enfants, leurs familles et les professionnels présents se regroupent autour d'un repas organisé par le comité des fêtes. L'an passé, nous avons proposé des assiettes de charcuterie, fromage et dessert.

Pour organiser ces 3 manifestations, les membres du comité des fêtes se réunissent plusieurs fois dans l'année en amont de ces événements. Un travail de partenariat s'effectue avec les connaissances de chacun et avec Robert GARITO pour trouver des intervenants. Il est également nécessaire de maintenir un lien avec les différentes municipalités qui nous prêtent leurs infrastructures. Tout ce travail prend du temps et de l'investissement. Afin de garantir la pérennité et la qualité de ces actions, il serait pertinent de définir un budget annuel dédié au comité des fêtes qui sera réparti entre les différents services, comme cela se fait déjà actuellement. Cela permettrait d'anticiper les dépenses, d'assurer une meilleure autonomie dans l'organisation des manifestations et de continuer à proposer des animations variées et de qualité.

La joie des enfants et des familles lors de nos manifestations restent le moteur des membres du comité des fêtes et leur plus belle récompense.

EXEMPLE

B.3. Séjours et partenariat

Les séjours

Les séjours sur le STD :

MECS Ados : La Palmyre en Août et à Paris en Avril

MECS Verticale : La Tranche sur Mer en juillet

SAUD : 7 colonies adaptées

Transition : Saint Malo et Clécy

EU : Saint Jean de Monts en juillet

Accueil : Sentier karstique, séjour en Vendée et un mini séjour sur la période de Noël.

Sur la petite enfance, huit enfants ont eu l'opportunité de participer à un transfert à la Palmyre pour les plus grands, tandis que trois autres ont été à Pourville pour les plus petits. Ces transferts constituent un véritable outil éducatif, favorisant la socialisation entre les enfants accueillis. Malgré les réserves de l'équipe éducative, un enfant présentant un trouble du spectre autistique a été intégré à la Palmyre, et son comportement a notablement évolué durant ce séjour, incitant l'équipe à envisager davantage de mini-séjours. À la fin de l'été, un mini-séjour d'une nuit à

Boulogne-sur-Mer a été organisé pour deux enfants ayant des difficultés relationnelles, permettant ainsi de réaliser l'objectif de la cheffe de service : que chaque enfant puisse bénéficier d'une sortie estivale.

B.4. Le partenariat

En 2024, le STD a continué de renforcer les partenariats établis au fil des années, témoignant ainsi de son engagement envers des collaborations durables et fructueuses. Des accords ont été formalisés avec plusieurs organismes reconnus, tels que la Société Protectrice des Animaux (SPA), la Croix-Rouge, ainsi que la Cité de la Mer située à Dieppe. Nous cultivons également des relations de qualité avec divers acteurs du secteur de la santé, notamment les Centres Médico-Psychologiques (CMP) du territoire, la MDA, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Rouen, ainsi que les hôpitaux de Dieppe et du Rouvray. Ces collaborations sont essentielles pour assurer une prise en charge optimale des usagers. Nous entretenons également collaboration efficace auprès des différents acteurs du territoire, tant dans le domaine de la protection de l'enfance que dans celui du handicap, est essentielle pour garantir un soutien optimal aux enfants concernées.

Il convient de souligner l'existence d'un réseau significatif sur le STD qui relie les clubs sportifs locaux aux différentes unités.

En s'appuyant sur ces partenariats, le STD aspire à créer un impact positif et à favoriser le développement social et positif pour les jeunes. Pour l'année 2025, le déménagement vers le site de Saint-Nicolas d'Aliermont nous offrira l'opportunité d'intensifier nos efforts en matière de recherche de partenariats. Nous avons déjà entamé notre démarche de recherche de partenariat en organisant des rencontres avec la mairesse ainsi que plusieurs membres du conseil municipal comme la responsable de la cellule animation et scolaire de la ville. Cette approche collaborative vise à créer des alliances qui bénéficieront à la fois à nos jeunes et à la collectivité, en s'assurant que nos objectifs s'alignent sur les aspirations locales.

Pour Arques la Bataille, la signature d'un partenariat avec l'association du quartier Val Druel « Mozaïque » permet dorénavant de bénéficier des équipements du quartier (terrain de sport, salle multi-activité). Ce partenariat permet aussi des échanges avec les jeunes du quartier et ceux de l'IDEFHI. Une activité cirque a été partagée entre eux.

A l'identique de 2023, Le Pôle d'Intervention à Domicile reste dans une démarche continue visant à développer son ouverture sur l'extérieur. Des actions pérennes sont mises en place visant à entretenir et développer le réseau partenarial. L'accompagnement s'appuie en grande partie sur les dispositifs qui composent l'environnement des familles.

Dans un souci de répondre de manière individuelle aux besoins des jeunes et des familles, nous collaborons avec divers dispositifs tels que :

- ANCRAGE, ESCALE, MOSAÏQUE, ARCHIPEL, OXYGENE : espaces sociaux et culturels couvrant une grande partie du Territoire Dieppois « EU, le TREPORT, DIEPPE et NEUFCHATEL ». Ce sont des lieux de proximité qui proposent des activités sociales, éducatives, culturelles et familiales pour répondre aux besoins et envies des habitants.

- Foyer DUQUESNE

- MDA

- Equipe Mobile des Jeunes en souffrance Psychique de l'hôpital de DIEPPE (rencontre mensuelle avec les équipes MO et SMD)

- Pôle Ressource Santé de Dieppe : OUTIL ELIXIR favorisant les échanges autour de thématique en lien avec le quotidien des jeunes et des familles : plusieurs thématiques sont abordées telles que les incivilités, le harcèlement, le racket, les idées suicidaires, le tabac, alcool, drogues...

- Atelier sur le site de l'ONM de DIEPPE : Escape Game « Vie Affective et Sexuelle »

- Deux agents du SMD et MO sont membres de l'Ambassade Jeunesse UTAS DIEPPE/NEUFCHATEL EN BRAY.

Nous convions régulièrement des partenaires sur nos temps de réunion d'équipe en lien avec des profils spécifiques de certains jeunes : Le collectif PHOENIX Queer LGBTQIA plus en lien aux profils de jeunes que nous accompagnons dans leurs démarches de transition, association Fibromyalgie.

C. Les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels et le développement durable en référence à l'axe 3 du PE

C.1. Le cadre de vie

En 2024, un total d'environ 176 commandes de matériels a été enregistré, accompagné de plus de 1200 interventions de maintenance préventive et corrective sur l'ensemble des sites. Ces opérations ont concerné huit unités de vie, qui sont réparties sur cinq bâtiments classés ERP (établissements recevant du public) et trois bâtiments administratifs ERT (établissements recevant des travailleurs). Cette activité témoigne d'un engagement soutenu envers la gestion

et l'entretien des infrastructures du STD, garantissant ainsi un environnement sûr et fonctionnel pour tous les usagers et le personnel. 70 chantiers ont été menés en collaboration avec des prestataires externes. Ces chantiers ont couvert différents domaines comme de la peinture dans les chambres des enfants, la réalisation d'une nouvelle clôture sur la MECS Accueil et BDP, réception du terrain de basket, aménagement d'une laverie pour les ados....

En outre, suite à l'inspection menée par l'ASE, il était impératif d'effectuer des travaux afin de se conformer aux actions correctives identifiées lors de l'évaluation. Cela s'est traduit par la création d'un local pour la livraison du linge propre, l'installation d'un faux plafond pour améliorer l'acoustique, ainsi que l'ajout d'un point d'eau supplémentaire sur l'unité.

Chaque chantier a été soigneusement planifié et exécuté, garantissant ainsi le respect des délais et des budgets alloués. Cette collaboration fructueuse avec des acteurs externes a non seulement renforcé notre capacité d'innovation, mais a également contribué à l'atteinte de nos objectifs stratégiques qui restent l'amélioration du cadre de vie des enfants.

En 2025, le projet ambitieux pour améliorer le cadre de vie des jeunes de la Petite enfance et de la pouponnière arrive à échéance. Ces unités seront transférées vers des locaux entièrement réhabilités situés à Saint Nicolas d'Alhiermont. Il vise non seulement à offrir un environnement plus adapté et accueillant pour les jeunes et leurs familles, mais également à garantir des conditions de travail optimales pour les professionnels. Les nouveaux locaux seront conçus pour répondre aux normes modernes de sécurité et de confort, tout en intégrant des espaces dédiés aux activités éducatives et récréatives. Ce déménagement représente une étape clé dans l'amélioration des services offerts aux jeunes en favorisant un cadre propice au développement et au bien-être des enfants.

Le parc automobile de STD se compose de 44 véhicules, ce qui entraîne un total de 198 commandes prévues pour l'entretien en 2024. À titre de comparaison, l'année précédente, 2023, avait enregistré 244 commandes. En outre, le parc nécessite également 20 contrôles techniques pour garantir la conformité et la sécurité des véhicules : 52 % du parc automobile du STD a plus de 200 000 km et 16 % a plus de 100 000 km, ce qui fait un parc auto vieillissant dont près de 70 % a plus de 100 000 KM. Près de 90 % du parc a plus de 5 ans et 43% a plus de 10 ans. Il est nécessaire de prévoir le rajeunissement du parc automobile très rapidement pour éviter des frais d'entretien exponentiel.

En ce qui concerne l'utilisation, les véhicules ont parcouru un impressionnant total de **950 000 kilomètres** sur le territoire dieppois, une augmentation significative par rapport aux 600 000 kilomètres enregistrés en 2023. Ces données illustrent également l'étendue d'intervention du STD et soulignent l'importance d'une gestion efficace du parc automobile et la nécessité d'un suivi rigoureux des opérations d'entretien et de contrôle des véhicules.

En 2024, environ 45 chantiers pédagogiques ont été menés à bien par agent et accompagnant technique polyvalent permettant ainsi d'impliquer des jeunes accueillis dans les différentes unités. Ces projets ont offert aux jeunes l'opportunité de vivre des moments enrichissants et individuels. Parmi les réalisations notables, on trouve la rénovation des garde-corps extérieurs sur le parking de la « Place du Marquis », ainsi que la création d'une terrasse carrelée au sein de l'unité de vie dénommée « Transition ». De plus, des tables extérieures en bois ont été fabriquées et rénovées, contribuant à l'amélioration des espaces de vie. Enfin, un chantier de peinture a été organisé à Arques en Ciel, où de nombreuses chambres et pièces communes ont bénéficié d'une rénovation, apportant ainsi une touche de fraîcheur et de convivialité à l'environnement.

C.2. La formation en interne du STD

L'équipe AFR est formée et investie à l'accompagnement personnalisé des jeunes. La participation à des journées conférences ou de formation s'organise en individuelle ou avec plusieurs personnes de l'équipe (ex : en 2024, journée de la santé mentale, conférence sur le consentement).

Pour 2024, vingt-cinq veilleurs de nuit ont été formés dans le domaine de la sécurité incendie, incluant des compétences essentielles telles que les rondes de sécurité, l'évacuation des bâtiments et l'utilisation du système de sécurité incendie (SSI). Dans le cadre de cette formation, deux exercices d'évacuation ont été réalisés pour chaque bâtiment, un durant la journée et un autre pendant la nuit, permettant ainsi de tester l'efficacité des procédures d'évacuation dans des conditions variées et de garantir la sécurité des occupants en toutes circonstances.

Comme nous l'évoquons en introduction, une campagne de formation est actuellement mise en œuvre sur le sujet du soutien au développement des compétences des professionnels, en réponse aux besoins identifiés dans l'accompagnement des enfants. Avec le soutien de la cellule APPUI, cette campagne de formation/sensibilisation vise à renforcer les capacités des agents afin qu'ils puissent mieux répondre aux nouveaux défis rencontrés dans leur pratique quotidienne. En se concentrant sur des thématiques spécifiques et des approches pédagogiques adaptées, la formation permettra aux professionnels d'acquérir des outils et des connaissances nécessaires pour améliorer la qualité de l'accompagnement offert aux enfants. Sur 2024 : 7 agents sont engagés dans une formation qualifiante.

D. Les actions de gouvernance basée sur la participation des publics et sur la démarche qualité en référence à l'axe 4 du PE

D.1. L'observatoire des événements indésirables

En raison d'un manque de temps disponible, aucune évaluation des événements indésirables n'a pu être réalisée pour l'année 2024. Sur 2025, il sera nécessaire de peaufiner et d'analyser en profondeur le contenu de ces notes dans le cadre de l'observatoire des événements indésirables. Cette démarche vise à garantir une compréhension précise des incidents survenus. L'observatoire jouera un rôle crucial dans l'amélioration continue des pratiques et des protocoles, en s'assurant que chaque événement indésirable soit examiné de manière rigoureuse. Cela contribuera à la mise en œuvre de mesures préventives adaptées.

D.2. Les groupes d'expression et groupes de paroles

Sur Arques la bataille, jusqu'à présent absents, des groupes de parole ont été instaurés dans les trois unités, avec des thèmes parfois sélectionnés par l'équipe éducative ou les jeunes, à un rythme presque mensuel. Ces groupes permettent également de préparer les discussions sur les sujets abordés et de les restituer lors des groupes d'expression trimestrielle du service.

Deux groupes d'expression ont été programmés pour l'année 2024 au sein du service, visant à rassembler des jeunes récemment élus. Ces sessions ont pour objectif de favoriser le dialogue et l'échange entre les jeunes et le service. En créant un espace où les jeunes peuvent s'exprimer librement, le STD espère encourager leur engagement et leur participation active à la vie du service et des unités.

Il est plus complexe d'organiser la participation des usagers pour l'AFR et le service d'intervention à domicile. En 2025, il sera nécessaire de concevoir un outil de type « questionnaire de satisfaction » destiné à recueillir les avis des usagers et des familles concernant les deux unités. Il sera important d'inclure des questions variées qui permettront d'évaluer différents aspects des unités. L'objectif est d'utiliser les résultats obtenus pour améliorer les services rendus et répondre de manière plus efficace aux attentes des usagers et de leurs familles. Pour le milieu ouvert nous observons une véritable transformation des pratiques des professionnels dans le but de favoriser la participation des usagers. Plusieurs ateliers thématiques ont été mis en place, abordant des sujets variés tels que l'utilisation des écrans, l'impact des réseaux sociaux, le bien-être personnel, ainsi qu'un atelier dédié à l'hygiène alimentaire. De plus, un questionnaire de satisfaction a été élaboré pour recueillir les avis des participants sur les activités. Par ailleurs, des initiatives ont été

organisées en impliquant à la fois les parents et les enfants, comme les ateliers autour de la thématique d'Halloween, renforçant ainsi le lien intergénérationnel et la convivialité au sein de la communauté.

D.3. La démarche qualité sur le STD

En 2024, les réunions de la commission qualité se sont tenues de manière régulière, témoignant d'une forte implication des membres de cette instance pluridisciplinaire. Chaque unité du service a été représentée, ce qui a permis d'aborder des sujets essentiels liés à l'évaluation de l'établissement. Parmi les thèmes discutés, on peut définir la présentation de la démarche et de la méthodologie adoptée, la finalisation des livrets d'accueil, ainsi que la participation active des jeunes à travers des groupes de parole et d'expression. De plus, l'individualisation de l'accompagnement a été un point central, avec des discussions sur le DIPC, les projets personnalisés et la collecte des attentes des personnes accompagnées. Pour garantir l'efficacité de ces instances, une rigueur particulière a été enregistrée : les commissions se réunissent tous les deux mois, un ordre du jour est automatiquement transmis avant chaque rencontre, et un compte rendu est élaboré et diffusé au sein des unités, assurant ainsi une bonne circulation de l'information et une continuité dans les actions entreprises.

Il est essentiel que le référent qualité prenne la parole lors des réunions d'équipe des unités pour un retour des COPIL Qualité. Cette intervention permet non seulement de s'assurer que tous les membres des équipes sont alignés sur les objectifs de la qualité. En abordant les différents thèmes du COPIL, le référent qualité contribue à créer un environnement de travail où l'amélioration continue est valorisée. Cela favorise également une culture de responsabilité collective, où chaque membre se sent impliqué dans le maintien de la qualité des services ou des produits offerts.

Conclusion : Perspectives

En se projetant vers l'année 2025, il est primordial de focaliser les efforts sur l'amélioration des services proposés, notamment par le transfert des trois unités vers la ville de Saint-Nicolas. Ce déménagement stratégique a pour objectif d'optimiser l'accessibilité et la qualité des services destinés aux usagers, tout en facilitant une intégration plus fluide au sein de la communauté locale.

Dans le même temps, il sera indispensable de poursuivre les programmes de formation pour les agents, afin de préparer la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de demain. Ces formations devront être à la frontière des thématiques modernes et innovantes, permettant aux professionnels d'adopter les meilleures pratiques et de répondre de manière adéquate aux besoins changeants des enfants et des familles.

La préparation à l'évaluation externe sur le STD sera une étape cruciale pour garantir la conformité et l'efficacité des processus en place. Cette préparation implique une analyse approfondie des pratiques actuelles, ainsi qu'une révision des protocoles et des procédures en vigueur. Il est essentiel de rassembler toutes les données pertinentes et de s'assurer que les équipes sont bien formées aux exigences de l'évaluation.

Dans un contexte de forte saturation des lieux d'accueil, (et d'augmentation constante des décisions de placement des 0/3 ans,) nous constatons aujourd'hui un allongement des durées de séjour des enfants en pouponnière et une difficulté pour les structures à mener conjointement l'accueil et l'évaluation. Nous réfléchissons à la mise en œuvre d'un protocole qui a pour objectif d'expérimenter un modèle de prise en charge hybride, combinant un accueil de jour en pouponnière avec un accueil familial durant le reste du temps. Cette approche vise à répondre de manière adaptée aux besoins spécifiques de chaque enfant, en tirant parti de la stabilité relationnelle offerte par l'accueil familial tout en intégrant les ressources des pouponnières, notamment en matière d'évaluation et d'accompagnement pluridisciplinaire. De plus, elle s'appuie sur les dispositifs de droits communs, tels que la Protection Maternelle et Infantile (PMI), pour garantir un suivi optimal. Un autre aspect essentiel de ce protocole est de favoriser les échanges et les observations croisées entre professionnels, afin d'analyser des situations familiales complexes et fragiles, tout en visant un retour à domicile maîtrisé, réduisant ainsi le risque de réadmission en placement. Enfin, cette initiative cherche à prévenir les retards de développement qui peuvent survenir lorsque la durée de prise en charge en collectivité est trop prolongée, assurant ainsi un meilleur avenir pour les enfants concernés.

En résumé, cette vision pour 2025 repose sur une volonté d'amélioration continue et d'adaptation face aux défis sociétaux liés à la protection de l'enfance.

